



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Lettre recommandée avec accusé de réception

Direction de l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins

Service de la Certification des Établissements de Santé

Affaire suivie par : Damien THIBAUT

Nos réf. : DTH/TDA/30849

Objet : Décision de certification V2014

Après avoir pris connaissance du rapport des experts-visiteurs ainsi que des observations de votre établissement, la Haute Autorité de santé a adopté le rapport de certification et pris la décision ci-jointe.

Votre établissement est **certifié pour une durée de six années** à compter de la notification de la présente décision (affichage A sur le site de scopesante.fr).

Une nouvelle visite sera programmée au plus tard dans l'année précédant la date d'échéance de votre certification.

Vous pouvez consulter le rapport de certification ainsi que le tableau de gestion des observations dans l'application SARA.

Le rapport de certification et la décision de certification sont publiés sur le site internet de la Haute Autorité de santé et seront transmis à l'Agence Régionale de Santé compétente.

Votre prochain compte qualité devra nous parvenir dans l'application SARA, au plus tard le **31 août 2017**. Il vous permettra d'assurer le suivi et l'actualisation des plans d'actions que vous avez établis sur les thématiques du tronc commun. L'objectif étant de vous encourager à étendre progressivement cette analyse aux autres thématiques de la certification.

Je vous rappelle que la HAS peut organiser une visite qualifiée d'intermédiaire en cas d'identification d'un risque lors de l'analyse de ce compte qualité.

Je vous prie de croire à l'expression de ma considération distinguée.

Laurence GARO


Cheffe du Service
Certification des Établissements de Santé¹

¹ Éléments d'Investigation Obligatoires et situations à risque : [Document - site HAS](#)

² Guide Méthodologique V2014 à destination des établissements de santé : [Guide - site HAS](#)

³ Fiche technique « comment mettre à jour son CQ » : [Document - site HAS](#)